Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260309-D2026_24-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 9 Mars 2026

Date de convocation : 02/03/2026 **Date d'affichage : 02/03/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Jacqueline HAQUIN, Philippe CHAVROCHE, Martine PAILLARD, Denis FROMONT ; adjoints, Anne-Lise CRUCHON, Yann LE GUENNEC, Marie-Geneviève SAUVAGE, Françoise HERBERT, Gwenaëlle MONCHIERI-LECENE, Aurélien LEBLANC ; conseillers municipaux.

Absents excusés : Denis MARTIN (donne pouvoir à Yann LE GUENNEC)

Absent non excusé : David GIEUX

Secrétaire de séance : Denis FROMONT

35/330/24/2026
Approbation du procès-verbal du 9 Février 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 9 Février 2026.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 10.03.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

MAIRIE DE TAILLIS (ILLE et VILAINE)